



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'AACC accueille trois nouvelles agences

Paris, le 11 mai 2011 - Trois nouvelles agences deviennent membres de l'AACC – Association des Agences-Conseils en Communication :

Deux agences rejoignent la **délégation Publicité** présidée par **Patrick LARA** (K4) :
Cheil France, agence-conseil en communication dirigée par **Emmanuel COLLIN**, Vice Président,
et

Herezie, agence-conseil en communication dirigée par **Andréa STILLACCI**, Président, **Pierre CALLEGARI**, Directeur Général, et **Luc WISE**, Chief Operating Officer.

Par ailleurs, **Lagencedecom'**, agence-conseil en communication gérée par **François BRICHANT**, intègre la **délégation Outre-Mer**, présidée par **Alain GRAULICH** (Nautilus C&P)

A propos de l'AACC - Créée en 1972, l'AACC, Association des Agences-Conseils en Communication, est un syndicat professionnel régi par la loi du 21 mars 1884.

Représentant plus de 80 % de la profession, l'AACC regroupe 200 entreprises qui emploient aujourd'hui près de 10 000 salariés. L'AACC est aussi une fédération de métiers qui couvrent l'ensemble des disciplines de la profession : publicité, marketing services, communication interactive, communication corporate, communication santé, production publicitaire, communication événementielle, communication éditoriale. Une délégation AACC Outre-Mer représente depuis 2009 le marché de la publicité dans les départements français d'Outre-mer.

L'adhésion à l'AACC astreint, entre autres obligations, au respect de règles professionnelles strictes qui font la valeur du label AACC. www.aacc.fr

Contact presse :

AACC - Emilie Rohmer - erohmer@aacc.fr - 01 47 42 27 26